



Arches, le 17 février 2010

## **Objet : Convocation du Conseil communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Mercredi 24 Février 2010 à 20h30**

***À la Salle polyvalente « Espace Culture et Loisirs » - salle Jonquille,  
262 rue des Anciens d'AFN  
à URIMENIL***

## **Ordre du jour :**

- Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire.
- Débat d'orientation budgétaire
- Programmation 2010 développement local avec le Conseil Général des Vosges
- Demande de subvention 3ème tranche opération de réhabilitation du Ruisseau d'Argent
- Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Adhésion à l'assistance technique départementale pour l'entretien des milieux aquatiques (SATEMA)
- Assurance des risques statutaires
- Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
- Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
- Date et lieu du prochain conseil
- Informations diverses

Le Président  
Philippe EYMARD